

# PLANTATION D'ARBRES

*PERENNE*, mouvement cherchant à renforcer la mise en œuvre de pratiques simples et quotidiennes pour minimiser les impacts environnementaux en entreprise, propose à votre entreprise de « *planter des végétaux - arbustes, arbres, haies ou fleurs - à proximité de votre entreprise* ».

## *Pourquoi une opération de plantation d'arbres ?*

- L'arbre lutte contre le réchauffement climatique en stockant du CO2 et en produisant de l'oxygène
- L'arbre limite ainsi le risque de catastrophes naturelles
- Il limite l'érosion en hydratant les sols
- Il préserve la biodiversité
- Il développe l'économie des territoires
- Il procure un refuge pour une multitude d'espèces animales et végétales, il participe donc à la biodiversité
- Il magnifie les paysages au fil des saisons
- Un arbre fruitier en libre-service au sein de votre entreprise, pour vos salariés, peut aussi participer à la convivialité au sein de l'entreprise

## *Comment je participe à cette plantation ?*

- En mobilisant mes salariés le temps d'une demi-journée pour que chacun puisse planter un arbre dans un endroit sélectionné au préalable
- Ou en m'engageant pour que mon entreprise plante a minima 3 arbres
- Ou en finançant ma commune sur un projet de plantation
- Ou en finançant une association de reforestation locale

## *Où je plante les arbres ?*

- Dans le parc / jardin de mon entreprise
- Ou dans les jardins publics de ma commune / ville en accord avec la mairie, qui sera souvent ravie de vous accompagner dans cette démarche
- Ou dans des forêts sélectionnées par l'association que je parraine

## *Qui contacter ?*

- Association Normandie Forever : cette association a imaginé un processus de « compensation carbone », à savoir convertir les taillis improductifs en ressources énergétiques mais aussi reboiser certains espaces.

[normandieforever@mailoo.org](mailto:normandieforever@mailoo.org)



N'hésitez pas à diffuser cette action  
autour de vous :

[www.engagementperenne.fr](http://www.engagementperenne.fr)